



Burkina Faso

**La transition prolongée de 5 ans -
Vers une candidature du Capitaine
Ibrahim Traoré aux futures élections
présidentielles**

INTERVIEW

DIANFON AMIRA SANGARÉ



Forger l'avenir de l'entrepreneuriat en Côte d'Ivoire

Côte d'Ivoire

**Présidentielle 2025, le RHDP formel :
« Sans ambiguïté, notre candidat
naturel s'appelle Alassane Ouattara »**

Sénégal

**En visite dans les pays de l'AES,
Diomaye Faye enfile la casquette de
démineur de tensions entre les jupes**



BRÈVES

SOMMAIRE

Interview - Dianfon Amira Sangaré

3 - 6

Nos articles

7 - 13

Burkina Faso : La transition prolongée de 5 ans, vers une candidature du Capitaine Ibrahim Traoré aux futures élections présidentielles

7

Côte d'Ivoire : Présidentielle 2025, le RHDP formel : « Sans ambiguïté, notre candidat naturel s'appelle Alassane Ouattara »

8 - 9

Mali : Un proche du Premier Ministre Choguel Maiga arrêté pour avoir ouvertement critiqué la junte

9 - 10

Peine de mort en Afrique : Le nombre d'exécutions en Somalie a triplé en 2023, selon Amnesty International

10 - 11

Nigéria : Le pays change d'hymne national et réadopte celui abandonné en 1978 intitulé « Nigeria nous te saluons »

11 - 12

Sénégal : En visite dans les pays de l'AES, Diomaye Faye enfile la casquette de démineur de tensions entre les joutes militaires et la CEDEAO

12 - 13

Brèves

14

INTERVIEW - DIANFON AMIRA SANGARÉ



Forger l'avenir de l'entrepreneuriat en Côte d'Ivoire



Au cœur de l'écosystème entrepreneurial ivoirien, la Confédération Nationale des Junior Entreprises de Côte d'Ivoire (CNJECI) se distingue comme un catalyseur majeur pour l'innovation et le développement économique parmi les jeunes.

À la présidence de cette organisation, Dianfon Amira Sangaré, également étudiante en Master des Sciences et Techniques Comptables et Financières, symbolise la force motrice derrière ces initiatives ambitieuses. Son leadership a récemment été mis en lumière lors du Phare de l'entrepreneuriat, un rendez-vous incontournable pour les jeunes entrepreneurs du pays, organisé en collaboration avec Accede Internationale.

Nous avons le privilège de discuter avec elle pour explorer les détails de cet événement significatif, comprendre les stratégies de la CNJECI, et discuter de ses perspectives sur l'avenir de l'entrepreneuriat en Côte d'Ivoire.

Bonjour Amira, et merci pour ce temps d'entretien. Pourriez-vous nous expliquer ce qu'est le Phare de l'entrepreneuriat et en quoi consiste cet événement ?

Le Phare de l'Entrepreneuriat est un événement qui promeut l'éducation entrepreneuriale des jeunes. Cet événement, à travers ses différentes activités, a pour objectif de permettre aux jeunes ivoiriens d'avoir accès à l'information et aux compétences entrepreneuriales, de comprendre les opportunités et les organismes présents dans l'écosystème entrepreneurial, et pour le projet retenu du concours de pitch, d'avoir accès au financement nécessaire pour faire prospérer le projet.

En tant que présidente de la CNJECI, quel rôle a joué votre organisation dans l'organisation et la mise en œuvre du Phare de l'entrepreneuriat ?

Dans l'organisation du Phare de l'entrepreneuriat à Abidjan, la CNJECI était l'organe co-organisateur. En d'autres termes, la CNJECI était l'ambassadeur du Phare sur le territoire ivoirien. Notre brillante équipe constituée de présidents de junior-entreprises avec l'aide de certains intervenants individuels s'est donc chargée du démarchage, de la communication au sein des établissements, de la promotion de l'événement, de trouver du financement et de s'assurer avec les prestataires de la supervision et de la coordination des différentes activités.

Quels étaient les principaux objectifs de cet événement pour la CNJECI et comment ces objectifs soutiennent-ils la mission globale de votre organisation ?

Les principaux objectifs de cet événement pour la CNJECI étaient étroitement liés à notre mission globale qui est de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes leaders entrepreneuriaux en Côte d'Ivoire. En stimulant l'esprit d'entreprise, en fournissant un accès aux connaissances et aux ressources, et en encourageant l'innovation, nous contribuons à la création d'un environnement propice à l'entrepreneuriat chez les jeunes étudiants. Cela cadre parfaitement avec notre vision de transformer la jeunesse ivoirienne en une force motrice pour le développement économique et social du pays.

Comment la collaboration avec Accede Internationale a-t-elle enrichi l'événement ? Y a-t-il des synergies particulières que ce partenariat a permises ?

La collaboration avec Accede Internationale a apporté une dimension internationale aux principaux objectifs qui sous-tendent nos deux organisations. Notamment, cette collaboration a permis d'élargir notre réseau en connectant les participants à des entrepreneurs, des mentors et des investisseurs de divers horizons. Ce partenariat a favorisé des synergies particulières en combinant les forces de la CNJECI et d'Accede Internationale. Par exemple, la CNJECI a apporté une connaissance approfondie du contexte local et un réseau national, tandis qu'Accede Internationale a apporté une perspective globale et leur expertise spécialisée après 25 ans d'organisation du Phare de l'Entrepreneuriat. Cette complémentarité a permis de créer un programme équilibré et diversifié qui répondait aux besoins des jeunes entrepreneurs.

Quels sont les bénéfices pour les étudiants et les jeunes entrepreneurs qui ont participé à l'événement ? Ont-ils eu accès à des ressources spécifiques ou à des opportunités de networking ?

Les étudiants et les jeunes entrepreneurs qui ont participé à l'événement ont bénéficié de multiples avantages. Non seulement ils ont eu accès à des formations et des ateliers pratiques qui ont renforcé leurs compétences entrepreneuriales, mais ils ont pu bénéficier de ressources spécifiques telles que des conseils d'experts, des outils de gestion d'entreprise, et des opportunités de financement pour les projets les plus

prometteurs. L'événement a également offert de nombreuses occasions de networking, leur permettant de nouer des contacts précieux avec des mentors, des investisseurs, et d'autres entrepreneurs, tant au niveau local qu'international.

Quels ont été les plus grands défis à surmonter lors de l'organisation de cet événement ? Et quelles opportunités cela a-t-il ouvert pour l'avenir ?

Lors de l'organisation du Phare de l'entrepreneuriat, nous avons rencontré trois principaux défis. Le premier était relatif à la mobilisation des ressources financières suffisantes pour couvrir l'intégralité des coûts de l'événement, qui s'est avéré être la tâche la plus complexe. Ensuite, la coordination logistique et enfin la communication et la sensibilisation car attirer une audience significative et diversifiée, composée de jeunes entrepreneurs et d'étudiants, a nécessité de notre part une stratégie de communication bien pensée. Il a donc fallu utiliser divers canaux de communication et adopter des messages ciblés pour susciter l'intérêt et l'engagement.

Comment cet événement contribue-t-il à façonner la vision de l'entrepreneuriat chez les jeunes en Côte d'Ivoire ?

Le Phare de l'entrepreneuriat inspire et motive les jeunes en Côte d'Ivoire à envisager l'entrepreneuriat comme une carrière viable. Il leur fournit une éducation pratique et des compétences entrepreneuriales essentielles. En offrant un accès direct à des mentors, des investisseurs et des ressources, l'événement encourage également l'innovation et la créativité à travers son concours de pitch. Enfin, il favorise le réseautage et les collaborations, aidant les jeunes à bâtir un réseau de soutien solide. En somme, cet événement



forme et soutient une nouvelle génération de leaders entrepreneuriaux en Côte d'Ivoire.

Comment mesurez-vous le succès de cet événement ? Y a-t-il des indicateurs clés ou des retours que vous considérez pour évaluer son impact ?

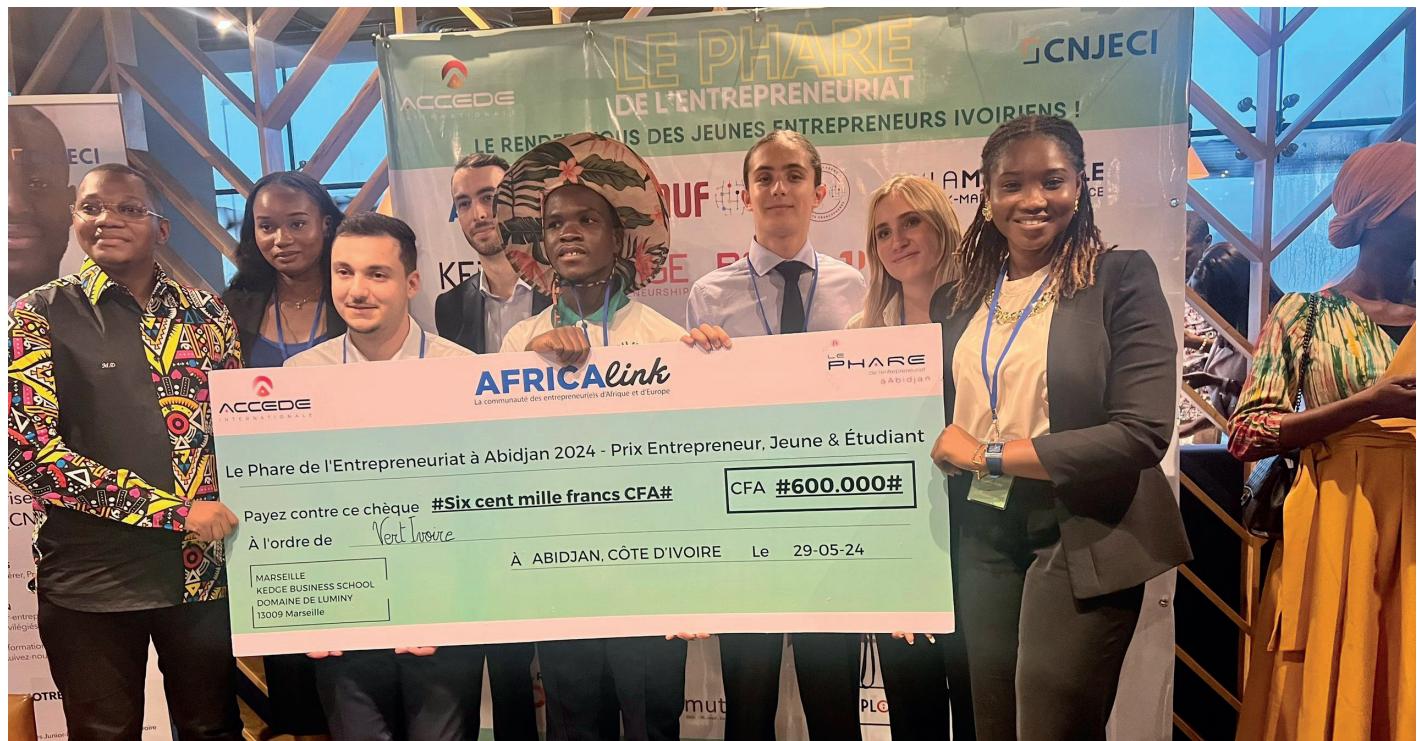
Nous mesurons le succès de l'événement par la participation, la satisfaction des participants, la qualité des projets présentés, l'accès aux financements, le networking et le suivi post-événement, ce qui nous permet d'évaluer l'impact global et d'identifier les améliorations possibles pour les futures éditions.

Quels sont les prochains pas pour la CNJECI ? Y a-t-il d'autres initiatives ou événements similaires prévus dans les prochaines semaines ou les prochains mois ?

Les prochains pas pour la CNJECI incluent l'intégration de nouveaux membres et la création de nouvelles junior-entreprises. Nous entreprenons également d'accompagner les junior-créations dans leurs démarches pour devenir junior-entreprises. D'ici le mois prochain, nous prévoyons également de lancer des démarches pour établir des partenariats stratégiques afin de soutenir le développement du mouvement. Des initiatives et événements similaires sont en cours de planification pour continuer à promouvoir et soutenir l'entrepreneuriat chez les jeunes en Côte d'Ivoire.

Quel message voudriez-vous transmettre aux étudiants et jeunes professionnels qui aspirent à devenir entrepreneurs ?

À tous les étudiants et jeunes professionnels qui aspirent à devenir entrepreneurs, je voudrais dire : croyez en vos idées et n'ayez pas peur de prendre des risques. L'entrepreneuriat est un voyage rempli de défis, mais aussi d'opportunités incroyables. Entourez-vous de mentors et de personnes qui partagent votre vision, soyez résilients face aux échecs, croyez en vous et souvenez-vous que chaque grande entreprise a commencé avec une petite idée et beaucoup de courage.



NOS ARTICLES

Photo : Burkina 24



BURKINA FASO

LA TRANSITION PROLONGÉE DE 5 ANS, VERS UNE CANDIDATURE DU CAPITAINE IBRAHIM TRAORÉ AUX FUTURES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

La transition militaire au Burkina Faso va encore durer cinq (5) ans. C'est la principale information qui ressort des assises nationales sur la transition qui se sont déroulées ce samedi 25 mai à Ouagadougou plus précisément au quartier Ouaga 2000. Initialement prévues pour se dérouler sur deux jours, ces assises ont finalement pris fin dans l'après-midi de ce samedi, avec la signature par le capitaine Ibrahim Traoré, chef de la transition, d'une nouvelle charte prolongeant le règne des militaires pour 60 mois supplémentaires.

La première mouture du texte qui avait été soumise aux participants proposait une période de trois ans

et demi, soit 42 mois. Mais au finish, c'est la période de 5 ans qui a été adoptée par les participants. Toutefois, les textes mentionnent que les élections marquant la fin de cette période de transition pourront être organisées avant échéance si la situation sécuritaire est favorable.

La charte indique par ailleurs que le chef de l'État, le Premier ministre et le président de l'Assemblée législative pourront être candidats aux élections présidentielles, législatives et municipales. Aussi, le chef de l'État, le capitaine Ibrahim Traoré s'appelle désormais président du Faso, chef de l'État, chef suprême des armées.

Selon le ministre Emile Zerbo, en charge de l'administration territoriale, représentant le chef de l'État à l'ouverture de ces assises : « les efforts entrepris pour occuper et renforcer conséquemment l'armée ont produit des effets très probants qui rendent irréversible la reconquête intégrale de notre territoire ». Il a de ce fait invité les Burkinabè à un sursaut patriotique en vue de la reconquête de ce territoire. « Nous amorçons un tournant décisif qui nécessite un sursaut patriotique pour réussir l'œuvre commune que vous avez confié à la transition. Les grandes épreuves forgent les grands hommes. Nous devons tous travailler à être des hommes qui marqueront l'histoire de notre pays », a-t-il dit.

Un nouvel organe, le Korag, sera mis en place. Sa mission sera de définir, suivre et contrôler la mise en œuvre de la vision stratégique du pays.

Il faut signaler que lors de ces assises, alors que les débats battaient leur plein, des centaines de manifestants soutenant le régime se sont rassemblés autour de la salle de conférence et ont tenté d'envrir les lieux où se tenaient les travaux. Ils voulaient qu'on accorde un mandat d'au moins dix ans au capitaine Ibrahim Traoré. Ils ont finalement été repoussés par les forces de sécurité. Le Capitaine Ibrahim Traoré lui, n'est arrivé sur les lieux que dans l'après-midi.

Photo : Sercom RHDP



CÔTE D'IVOIRE

PRÉSIDENTIELLE 2025, LE RHDP FORMEL : « SANS AMBIGUITÉ, NOTRE CANDIDAT NATUREL S'APPELLE ALASSANE OUATTARA »

L'élection présidentielle en Côte d'Ivoire aura lieu l'année prochaine probablement dans le mois d'octobre. Dans un peu plus de 15 mois donc, les Ivoiriens se rendront aux urnes pour élire un nouveau président de la République. Dans les différents états-majors des partis politiques, l'on affûte ses armes en prélude à ces joutes électorales.

Ainsi, après l'investiture de Laurent Gbagbo, le 10 mai dernier, comme candidat désigné du Parti des Peuples Africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI) à la présidentielle de 2025, c'est au tour du RHDP, le parti au pouvoir de faire connaître son candidat pour cette future bataille électorale.

Réuni lundi 27 mai à Abidjan à l'occasion d'une rencontre dite d'information majeure sur la préparation de l'élection présidentielle de 2025, le directoire du RHDP par la voix de son président Gilbert

Koné Kafana, a déclaré que « Alassane Ouattara est le candidat naturel du RHDP pour la présidentielle de 2025 ».

Dans un entretien accordé au confrère RFI, et publié ce mardi 28 mai, Mamadou Touré, porte-parole du gouvernement et cadre du parti au pouvoir de passage à Paris à la faveur du salon Vivatech, s'est davantage appesanti sur les raisons du choix d'Alassane Ouattara comme « candidat naturel du RHDP ».

« Sans ambiguïté, notre candidat s'appelle Alassane Ouattara. Nous sommes en train d'achever la restructuration du parti et le parti est en ordre de bataille pour remporter cette élection présidentielle dans 15 mois, dès le premier tour, fort du bilan positif que nous avons, fort des actions positives qui ont été menées en faveur des populations et puis fort des résultats obtenus il y a un an lors des élections locales qui, pour nous, étaient des élections intermédiaires – où le RHDP a raflé la majorité des sièges et surtout la majorité des voix », a-t-il expliqué.

A la question du confrère Christophe Boisbouvier de savoir si Alassane Ouattara va accepter la proposition à lui faite par son parti, vu son âge, Mamadou Touré a déclaré : « Le Président n'a pas encore répondu à notre demande, mais ce qui est clair, sans ambiguïté, c'est que le RHDP, toutes les instances du parti, les cadres du parti et les militants du parti, estiment qu'Alassane Ouattara a encore beaucoup à apporter à ce pays. Et, dans un contexte national, sous-régional, mondial, aussi difficile, il a le leadership nécessaire pour conduire encore ce pays vers des lendemains meilleurs », a ajouté le ministre en charge de la promotion de la jeunesse, de l'insertion professionnelle et du service civique.

A ceux qui estiment que le RHDP devrait penser à faire la promotion de ses jeunes cadres en faisant confiance à un candidat plus jeune, Mamadou Touré a répondu : « le RHDP a rajeuni ses cadres. Regardez, en comparaison à tous les autres partis politiques, les cadres ont été rajeunis au sein du RHDP de par la volonté politique du président

Ouattara. Le rajeunissement des cadres dans un parti politique diffère du choix du candidat à l'élection présidentielle. Le choix du candidat à l'élection présidentielle, c'est avoir le meilleur poulain qui permet de rassembler le parti, le mettre en ordre de bataille, gagner l'élection présidentielle. Et cela, ce n'est pas une question d'âge, sinon, le président américain (Joe Biden), à 82 ans, ne serait pas candidat à sa propre succession. C'est une question de leadership et de capacité à rassembler sa famille politique et à fédérer les Ivoiriens pour gagner l'élection présidentielle. Et nous assumons qu'aujourd'hui, la meilleure personne qui remplit toutes ces conditions, c'est le président Alassane Ouattara. Et puis, aujourd'hui, l'enjeu pour notre pays, c'est un enjeu de stabilité. Vous savez, il ne faut pas regarder les choses simplement intra-Côte d'Ivoire, la Côte d'Ivoire doit être dans un ensemble sous-régional. On sait tous ce qui se passe aujourd'hui, on a besoin d'un chef qui peut garantir sa stabilité », a-t-il ajouté.

Sur la question d'une éventuelle amnistie de Laurent Gbagbo investi candidat du PPA-CI à la future présidentielle, alors qu'il ne figure pas sur la liste électorale et donc inéligible, le porte-parole adjoint du gouvernement et du parti au pouvoir estime que : « Sur la question de l'amnistie, c'est quand même curieux puisque l'amnistie est une loi qui passe au Parlement. C'est donc curieux que le PPA-CI, qui a des députés à l'Assemblée nationale, n'ait jamais pris l'initiative d'une loi d'amnistie pour son propre candidat. C'est curieux. Donc le président Ouattara n'a aucun moyen aujourd'hui d'amnistier Laurent Gbagbo. Et le PPA-CI pourrait aussi initier un projet de loi à soumettre à l'Assemblée nationale », s'est prononcé Mamadou Touré.



MALI

UN PROCHE DU PREMIER MINISTRE CHOGUEL MAIGA ARRÊTÉ POUR AVOIR OUVERTEMENT CRITIQUÉ LA JUNTE

Boubacar Traoré, un proche du Premier ministre Choguel Kokalla Maiga a été interpellé lundi 27 mai par des hommes du renseignement dans les locaux abritant les services du Premier ministre, puis emmené dans un véhicule pour une destination inconnue. Il lui est reproché d'avoir signé un document s'opposant fermement à un éventuel maintien des militaires au pouvoir pour plusieurs années supplémentaires.

Ledit document présenté sous la forme d'un communiqué émanerait de la faction du M5-RFP (Mouvement du 5 juin - Rassemblement des forces patriotiques) restée fidèle au Premier ministre. Le mouvement étant divisé en factions antagonistes, il n'est pas confirmé que Choguel Kokalla Maïga en approuvait le contenu. Toutefois, il pourrait être la cause de la rupture entre le Premier ministre et la

junte qui l'a nommé en 2021.

Le communiqué critique la possible prolongation des militaires à la tête du pays, la promotion des colonels au rang de général et l'ouverture d'un dialogue avec les jihadistes. Des propositions qui sont issues des recommandations des récentes consultations nationales organisées par la junte, qui a signalé son intention de les mettre en œuvre.

Avec l'arrestation de Boubacar Traoré, c'est le Premier Ministre Choguel qui s'en trouve très fragilisé, surtout que depuis plusieurs mois, des spéculations ont cours sur son possible remplacement.



PEINE DE MORT EN AFRIQUE : LE NOMBRE D'EXÉCUTIONS EN SOMALIE A TRIPLÉ EN 2023, SELON AMNESTY INTERNATIONAL

L'organisation internationale de défense des droits de l'homme, Amnesty International a rendu public, ce mercredi 29 mai 2024, son rapport annuel sur l'état de la peine de mort dans le monde. Au niveau international, les enquêtes de l'organisation

révèlent que 1 153 exécutions ont été recensées en 2023. Ce chiffre serait le plus haut en près d'une décennie.

S'agissant du cas spécifique du continent africain, Amnesty International note que les exécutions ont plus que triplé, comparativement à 2022 en Afrique subsaharienne et au Maghreb. Le bémol toutefois, c'est que toutes ces exécutions ont été pratiquées dans un seul pays, la Somalie.

Ce pays, selon les chiffres publiés par l'organisation internationale de défense des droits de l'homme basée à Londres en Angleterre, a exécuté 38 personnes en 2023. Il est le seul du continent à avoir appliqué la peine capitale au cours de l'année écoulée, contrairement à 2022 où il n'y avait deux à avoir eu recours à cette pratique en l'occurrence la Somalie et le Soudan du Sud.

En Afrique, l'abolition de la peine de mort n'est pas encore une réalité, mais des pays comme le Ghana, le Kenya, le Libéria et le Zimbabwe ont fait des pas importants dans ce sens, en faisant adopter par leurs parlements respectifs, des textes favorables à l'abolition.

Concernant les condamnations à mort, elles ont été prononcées dans 14 pays, soit deux de moins qu'en 2022. Mais leur nombre est en augmentation de 66 % et a atteint 494. Sur cet aspect, le Nigeria se taille la part du lion avec 246 condamnations à mort prononcées en 2023. Ce pays a plus que triplé cette sentence passant de 77 à 246.

Ces chiffres sont à prendre toutefois avec précaution, fait savoir Amnesty International. L'augmentation des condamnations à mort est également remarquée en Somalie et au Kenya. On notera toutefois que les autorités kenyanes ont en parallèle, accordé l'an passé plus de 600 commutations de peine. La Zambie en a également accordé près de 400.

Au niveau mondial, toujours concernant les exécutions, l'Iran arrive en tête avec 853 exécutions dénombrées en 2023. Soit près de 50 % de plus qu'en 2022. La Chine, très versée dans cette pratique n'a

pas donné ses chiffres. Les exécutions à l'échelle mondiale selon Amnesty, sont donc en hausse de plus de 30 % par rapport à 2022. Un total de 2 428 condamnations à mort a été prononcé, soit une augmentation de 20 %.

Photo : AP



NIGÉRIA

LE PAYS CHANGE D'HYMNE NATIONAL ET RÉADOPTE CELUI ABANDONNÉ EN 1978 INTITULÉ « NIGERIA NOUS TE SALUONS »

Un nouvel hymne national souffle sur le Nigeria depuis, le mercredi 29 mai 2024. Il s'agit de l'hymne intitulé « Nigéria, nous te saluons », abandonné en 1978 au profit de l'actuel hymne « Lève-toi, ô compatriote ».

Ce changement opéré va faire revivre l'hymne abandonné sous l'administration militaire du Général Olusegun Obasanjo. Pour acter ce changement, le président Tinubu a approuvé le projet de loi sur l'hymne national 2024 qui prévoit le retour à l'an-

cien hymne national « Nigéria, we hail thee », qui veut dire « Nigéria, nous te saluons ».

Selon les explications du président du Sénat, Godswill Akpabio, le président Tinubu a approuvé le projet de loi le mercredi 29 mai, lors de la session conjointe de l'Assemblée nationale marquant le jubilé d'argent de la 4e République du Nigeria et le premier anniversaire de Tinubu au pouvoir.

Avant cet acte, le Sénat et la Chambre des représentants avaient déjà adopté le 23 mai dernier, une loi visant à remplacer l'hymne national « Lève-toi, ô compatriote », par « Nigeria, nous te saluons », lors de séances distinctes. Le projet de loi sur l'hymne national 2024 a passé sa troisième lecture après que la Chambre haute a examiné, mardi 28 mai dernier, le rapport de ses commissions.

L'hymne nouvellement adopté « Nigéria, nous te saluons », a été officialisé le 1er octobre 1960, à l'indépendance du Nigeria et a été écrit par Lillian Jean Williams, une expatriée britannique qui a vécu au Nigeria. La musique accompagnant cet hymne a été composée par Frances Berda. Le « Nigeria, we Hail Thee », n'avait vécu que 18 ans, car abandonné en 1978.

Quant à l'hymne « Arise, O Compatriots », « Lève-toi ô compatriote » qui vient d'être remplacé, il était utilisé depuis 1978, date à laquelle il a été introduit par le gouvernement militaire. L'hymne a été composé à une époque où le pays était secoué par une guerre civile meurtrière. Il appelle les Nigérians à « servir leur patrie avec amour et force » et à ne pas laisser « le travail de ses héros du passé (être) vain ».

Le nouvel hymne a été joué publiquement pour la première fois lors d'une session législative à laquelle assistait le président Tinubu, qui a fêté mercredi sa première année en tant que Président du Nigeria.

La controverse

De nombreux Nigérians se sont toutefois rendus sur les réseaux sociaux pour dire qu'ils ne chan-

terraient pas le nouvel hymne national. Parmi eux, Oby Ezekwesili, ancienne ministre de l'Éducation et candidate à l'élection présidentielle, qui a déclaré que la nouvelle loi montrait que la classe politique du pays ne se souciait pas de l'intérêt public.

« Dans un Nigeria du 21e siècle, la classe politique du pays a trouvé qu'un hymne national colonial contenant des mots péjoratifs tels que "Native Land" et "Tribes" était suffisamment admirable pour l'imposer à nos citoyens sans leur consentement », a posté Mme Ezekwesili sur X.

Les partisans du nouvel hymne ont toutefois estimé qu'il n'était pas normal que le pays ait adopté un hymne introduit par l'armée. « Les hymnes sont des récitations idéologiques qui aident les gens à se concentrer. Il est très triste que l'armée ait modifié l'hymne », a déclaré Frank Tietie, analyste en affaires publiques.

Photo : Reuters



SÉNÉGAL

EN VISITE DANS LES PAYS DE L'AES, DIOMAYE FAYE ENFILE LA CASQUETTE DE DÉMINEUR DE TENSIONS ENTRE LES JUNTES MILITAIRES ET LA CEDEAO

Élu au mois de mars dernier, Bassirou Diomaye

Diakhar Faye, le nouveau président sénégalais, multiplie les visites aussi bien dans les pays limitrophes du Sénégal que ceux de la zone ouest-africaine. Ces tournées selon la présidence sénégalaise, s'inscrivent dans le cadre de la politique de "bon voisinage" si chère au chef de l'État sénégalais.

Dans cette dynamique, il s'est rendu, jeudi 30 mai au Mali et au Burkina Faso, deux pays membres de l'Alliance des États du Sahel (AES) dirigés par des régimes militaires et qui se sont retirés avec le Niger en janvier, de la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Au Mali comme au Burkina Faso, Diomaye Faye a enfilé la casquette de démineur de tensions entre les jupes militaires et l'organe sous-régional. Si ouvertement il affirme n'avoir été mandaté par aucune instance de la CEDEAO pour mener la médiation auprès de ces pays, Diomaye Faye lors de ses différents échanges avec ses homologues, (le colonel Assimi Goita du Mali et le capitaine Ibrahim Traoré du Burkina), a longuement parlé de la question de leur retour au sein de l'institution sous-régionale.

« Il y a des difficultés, il faut parler avec les uns et les autres et les comprendre, et à partir du niveau de compréhension et des écarts de position, voir ce qu'il est possible de bâtir à partir du socle qui est existant. Je rectifierai toujours pour dire que je ne suis pas médiateur de la CEDEAO, pas du tout. Je ne suis mandaté par aucune instance de la CEDEAO, je n'ai jamais siégé à aucune réunion de la CEDEAO », a-t-il rassuré.

Sur la question, Bassirou Diomaye Faye affirme qu'il ne faut pas se résigner et se dire qu'on ne peut plus rien faire. " Il nous faut travailler au sein de la CEDEAO avec les différentes parties prenantes pour voir comment réconcilier les positions". Manifestement, le président sénégalais sans être mandaté par qui que ce soit, est prêt à mettre de son énergie et de son temps pour voir revenir les pays de l'AES dans la CEDEAO qu'il qualifie « d'outil formidable au service de la zone ouest-africaine », qui doit simplement « repartir sur de nouvelles bases qui nous

évitent la situation que nous traversons aujourd'hui. Tant qu'on est dans cet élan, je considère qu'il nous faut travailler au sein de la CEDEAO avec les différentes parties prenantes pour voir comment réconcilier les positions », a-t-il ajouté.

Si Diomaye Faye soutient qu'il mène toutes ces actions de réconciliation entre l'AES et la CEDEAO de manière totalement délibérée, l'on ne peut occulter le fait que lors de ses visites au Nigéria le 16 mai et au Ghana le 17 mai dernier, il a été sollicité avec insistance par ses doyens les présidents Bola Ahmed Tinubu du Nigéria, président en exercice de la CEDEAO et Nana Akufo Addo du Ghana, à l'effet de faire « revenir au berçail » les pays ouest-africains « frères » touchés par des « renversements anti-constitutionnels de gouvernement ».

Jeune président fraîchement élu à la tête du Sénégal, Diomaye Faye de l'avis de nombreux analystes politiques africains, est vu par ses pairs de la sous-région, comme l'homme capable de convaincre les pays de l'AES de revoir leur position vis-à-vis de la CEDEAO. Il n'a jamais pris part à une réunion de l'institution et donc n'a jamais été mêlé à une quelconque prise de décision allant contre les intérêts de ces trois pays. On peut considérer que c'est cette mission que Diomaye Faye a entamée auprès de ses homologues de l'AES en attendant de se rendre au Niger.

BRÈVES



CAMEROUN

LES DOUANIERS SAISISSENT 24,5 KG DE COCAÏNE ESTIMÉS À PLUS D'UN MILLIARD FCFA À L'AÉROPORT DE DOUALA

LE MALIEN MOHAMED CAMARA, SOCIÉTAIRE DE L'AS MONACO EN LIGUE 1, SUSPENDU POUR 4 MATCHS APRÈS SON BOYCOTT DU BADGE ANTI-HOMOPHOBIE LORS D'UN MATCH



BURKINA FASO

L'ONU, « GRAVEMENT PRÉOCCUPÉE » PAR L'AUGMENTATION DES MEURTRES DE CIVILS, DEMANDE UNE ENQUÊTE



AFRIQUE DU SUD

L'ANC EN PERTE DE VITESSE, L'ALLIANCE DÉMOCRATIQUE EN PUISSANCE



Namaniè

Exposez votre marque devant des milliers de lecteurs

Saisissez l'opportunité de mettre en avant votre
entreprise dans notre magazine d'actualité.

Contactez-nous



emmanuel.mian@mianmedia.com



(+33) 7 55 89 00 81



(+225) 07 08 734 964

Suivez nous sur :



Visitez le site internet
www.mianmedia.com